

Bulletin d'inscription

- OUI, je souhaite participer à la formation ayant pour thème **Journée Experte - Les règles d'exercice du droit syndical en établissement public de santé et médico-social** :
1er et 2 février 2024, distanciel, 790€ TTC
- OUI, je souhaite participer à la formation ayant pour thème **Journée Experte - Les règles d'exercice du droit syndical en établissement public de santé et médico-social** :
17 et 18 octobre 2024, distanciel, 790€ TTC
- J'ai bien pris note des conditions d'annulation***.

(NB : le nombre de places est limité, les inscriptions seront traitées par ordre d'arrivée**)

Vos coordonnées

Établissement.....

Adresse.....

CP..... Ville.....

Stagiaire Nom, Prénom.....

Fonction.....

E-mail.....

Responsable formation Nom, Prénom.....

Tél. Fax.....

E-mail.....

Cachet :

Inscriptions :

- par courrier : retournez ce bulletin à LEH Formation : 253-255, cours du Maréchal-Gallieni • 33000 Bordeaux
- par courriel : formation@leh.fr
- par télécopie : 05 57 57 08 69
- en ligne : www.leh.fr/formation

Date:

Signature:

Le présent bulletin d'inscription vaut acte d'engagement dès signature.

* Conditions d'annulation : les frais d'inscription seront facturés en cas d'annulation la veille de la formation, ou le jour même, ou en cas de non-présentation à la formation. Toute annulation devra être confirmée par courrier recommandé avec accusé de réception reçu par LEH Formation au moins 10 jours ouvrés avant la formation. Les remplacements sont admis, sans frais et à tout moment.

**Cachet de la poste ou date d'émission de la télécopie ou de l'email faisant foi.

Contact

Tél. 05.57.57.08.68

Fax 05.57.57.08.69

formation@leh.fr



Numéro d'existence en qualité
d'organisme de formation :

11753475275

SIRET : 434 161 741 00013

LEH Formation

Ressources Humaines



JOURNÉE EXPERTE - LES RÈGLES D'EXERCICE DU DROIT SYNDICAL EN ÉTABLISSEMENT PUBLIC DE SANTÉ ET MÉDICO-SOCIAL

Judi 1er et Vendredi 2 Février 2024

Formation en distanciel

Judi 17 et Vendredi 18 Octobre 2024

Formation en distanciel

Conformément à la législation en vigueur, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification pour toute information vous concernant. Bulletin d'inscription à retourner par courrier affranchi à l'adresse indiquée au verso ou par télécopie au 05 57 57 08 69

Groupe LEH un groupe d'experts au service des professionnels de santé

Édition Formation Conseil Évènement

Pré-requis

Aucun pré-requis exigé

Objectifs pédagogiques

- Connaître les apports de la réforme du droit syndical en établissement public
- Assimiler les nouvelles conditions d'exercice des droits syndicaux et particulièrement le crédit de temps syndical
- Appréhender la place spécifique du représentant syndical au regard de ses droits, de ses obligations, et dans l'exercice du droit de grève
- Analyser les pratiques de l'établissement en vue de sécuriser l'exercice du droit syndical
- Élaborer un protocole d'exercice des droits syndicaux

Public concerné

Cette formation s'adresse aux directeurs, attachés d'administration hospitalière, adjoints des cadres.

Formation accessible aux publics en situation de handicap.

Durée

2 jours (12 heures)

Méthodes pédagogiques

- La formation repose sur un rappel de la réglementation afin de consolider les connaissances et permettre ensuite leur exploitation dans des cas concrets.
- Élaboration d'une trame de protocole d'accord d'exercice des droits syndicaux
- Quiz d'auto-évaluation en début de formation repris en fin de formation

Profil intervenant

Juriste spécialisé en droit hospitalier et médical

Évaluations de la formation

En début de formation : recueil des attentes des participants - En cours de formation : évaluation des acquis (formatives ou sommatives) - En fin de formation : évaluations de l'atteinte des objectifs et de la satisfaction des participants à chaud et à froid. Un compte rendu est remis par le formateur.

Documents remis aux stagiaires

- Les supports pédagogiques sont disponibles sur l'espace client en version électronique ou distribués lors de la formation. Remise du certificat de réalisation.
- **Les + : remise d'un livre** sur le sujet ou un thème d'actualité + **accès d'un mois à Hopitalex**, base de données de veille et d'information juridique hospitalière

Programme à jour du décret du 28 septembre 2017

Introduction

- Rappel de la législation
- Le principe de la liberté syndicale

Les conditions d'exercice des droits syndicaux

- Les locaux syndicaux
- Les réunions syndicales
- L'affichage des documents
- La distribution des documents
- La collecte des cotisations
- Le congé pour formation syndicale

La situation des représentants syndicaux

- Les autorisations spéciales d'absence
- Le crédit de temps syndical
- Les décharges d'activité de service
- La "mutualisation" des heures syndicales
- La mise à disposition des représentants syndicaux
- La position de représentant syndical : droits à congés, RTT, CET, maladie, avancement, garanties syndicales

L'exercice du droit de grève

Rappel : encadrement législatif du droit de grève, définition de la grève

- Les modalités de la grève
 - Les différents cas de grève
 - les grèves illicites
 - les grèves autorisées
 - Le déclenchement de la grève
 - l'obligation du préavis
 - la négociation
 - L'organisation du service
 - réquisition et assignation
 - comptabilisation des grévistes et déclaration
- Les effets de la grève
 - La retenue sur rémunération
 - le principe de la retenue proportionnelle à l'absence
 - la situation du représentant syndical gréviste
 - La sanction disciplinaire

Par souci de simplicité, le programme suit le décret du 19 mars 1986 modifié. Une large part étant laissée aux questions et études de cas présentés par les participants, merci de bien vouloir nous les transmettre, ainsi que tout document utile, 3 semaines avant le début de la formation.